



# **PROJET EDUCATIF**

## **COMMUNE DE ST CYR EN VAL**

(LOIRET)

Ce document est à destination des services  
**PETITE ENFANCE, ENFANCE et JEUNESSE**

**A COMPTER DE JANVIER 2016**

Après délibération prise par le conseil municipal au 25 janvier 2016

### Les axes principaux du projet éducatif :

1/ proposer des services à l'enfance et à la jeunesse accessibles au plus grand nombre et qui correspondent aux besoins des familles dans l'intérêt général. Ces services développés s'inscrivent dans une démarche de qualité éducative et de co éducation.

#### **Constat :**

**Une diversité de structures répondant à un large public. Des structures sous différentes tutelles suivant leurs spécificités. Des outils de communication, d'inscriptions hétérogènes. Des méthodes d'inscriptions à faire progresser. Un manque d'une bonne connaissance des attentes et des besoins des élus et des familles. Un insuffisant travail en réseau. Un désir de modernisation des techniques et technologies qui répondent aux publics.**

Axes de développements :

- Maintenir et consolider les structures existantes de 2 mois<sup>1/2</sup> à 18 ans
- Adapter les structures en s'appuyant sur les recommandations des partenaires institutionnels
- Avoir une démarche prospective pour mieux appréhender les attentes des familles
- Faire évoluer les structures en s'appuyant sur les besoins et les constats réels
- Améliorer les démarches et les formalités administratives
- Etudier en équipe pluridisciplinaire toute demande d'accueil quel que soit la déficience de l'enfant
- Proposer une politique tarifaire adaptée à la population du territoire local
- Privilégier le collectif à l'action individuelle

2/adapter les lieux d'accueils (crèche, centre de loisirs, accueil périscolaire...) et les moyens de fonctionnement suivant l'évolution du territoire communal ou/et communautaire.

#### **Constat :**

**Une mauvaise connaissance de la démographie enfants/jeunes. Une difficulté de maîtriser la demande budgétaire. Un problème d'équilibre entre le cadre réglementaire et la réalité de terrain. Une accessibilité dans les bâtiments non prise en compte. Des environnements souvent très agréables. Des structures pas toujours très bien adaptées.**

Axes de développements :

- Evoluer en tenant compte des projets d'urbanisation de la commune et des nouvelles populations
- Adapter les espaces d'accueil ou les règlements de structure au fonctionnement quotidien et à son évolution
- Inscrire chaque année un budget qui permet de répondre aux objectifs fixés
- S'associer et mutualiser les moyens quand cela est possible

3/se doter d'un encadrement formé et motivé pour assurer la meilleure qualité de service.

**Constat :**

**Des équipes de plus en plus pérennes, des moyens pas toujours bien répartis par structure, un manque de professionnalisation, un recrutement parfois difficile, une formation continue pas suffisamment développée, une motivation des agents à maintenir, un ressenti de manque de reconnaissance de leur travail par les agents, manque de moyens humains pour répondre à la demande**

Axes de développements :

- Assurer les recrutements en renforçant les outils et les méthodes
- Privilégié une démarche de professionnalisation
- Pérenniser les équipes
- Avoir une formation tout au long de son parcours professionnel
- Doter le personnel de moyen adéquate et en nombre suffisant pour assurer leurs missions
- Assurer et prendre en charge leur restauration dans le cadre de leur mission (continuité de service)

4/impliquer, faire participer, concerter l'ensemble des acteurs (familles, enfants, jeunes, partenaires...) au développement des services à l'enfance et à la jeunesse.

**Constat :**

**Une habitude de l'oral et non de l'écrit, un manque de rencontre formelle entre les familles et le gestionnaire ainsi que d'accompagnement, des liens et échanges pas assez développés entre les structures, des acteurs locaux peu sollicités, un travail de communication à plus exploiter, des échanges agréables avec les familles, des relations institutionnelles limitées, une gestion du temps pas toujours bien maitrisée.**

Axes de développements :

- Créer du lien entre les utilisateurs et le gestionnaire
- Développer des passerelles entre les structures, petite enfance, enfance et à la jeunesse
- Evaluer régulièrement les actions menées afin d'ajuster les objectifs.
- Informer et solliciter les partenaires institutionnels ou privé
- Communiquer ou valoriser les actions menées
- S'appuyer sur des compétences et savoirs faire locaux et de proximité

5/favoriser l'éveil éducatif tout en conservant l'aspect ludique et de loisirs.

**Constat :**

**Un projet éducatif vieillissant, une commande politique insuffisante, des équipes en manques d'orientations pédagogiques, un besoin de nouveauté et de diversité, des projets à réinventer, un manque de réactivité pour la validation de projets**

Axes de développements :

- Mettre en avant les capacités des enfants et jeunes, la démarche de projet et d'initiatives de jeunes
- Développer la participation des publics
- Faciliter la découverte, l'enrichissement à travers des actions d'éveil
- Favoriser l'innovation et la nouveauté

6/s'autoriser à développer et prolonger des actions à l'extérieur des structures pour mieux connaître son environnement social.

**Constat :**

**Malgré la demande des problèmes d'effectifs pour assurer les séjours, un besoin d'ouverture de découverte, des compétences non suffisantes pour assurer une certaine diversité, une maîtrise budgétaire à maintenir, une difficulté de renouveau liée aux distances et aux projets**

Axes de développements :

- Proposer des mini séjours ou séjours et particulièrement sur l'été en utilisant une démarche participative.
- Organiser des sorties à la journée et/ou demi-journée suivant les projets et les opportunités
- Construire des projets en partenariat avec des organismes qui maîtrisent des compétences non développées par les services à l'enfance et à la jeunesse.

7/encourager les équipes d'animation à mettre en éveil des valeurs de solidarité, de tolérance, de respect s'inscrivant dans un cadre d'éducation à la citoyenneté.

**Constat :**

**Une nécessité de mener un travail sur le vivre ensemble et sur le positionnement de chacun**

Axes de développements :

- Développer l'esprit critique des enfants et des jeunes
- Organiser des échanges inter structure
- Encourager les échanges intergénérationnels
- Veiller à permettre la notion de choix
- Promouvoir et valoriser les comportements civiques indispensables au bon fonctionnement des structures

8/ prendre en compte et s'adapter aux différents rythmes de l'enfant et du jeune

**Constat :**

**S'adapter aux évolutions de la société, mieux prendre en compte l'enfant dans son ensemble**

Axes de développements :

- Organiser la journée pour prendre en compte les rythmes
- Créer du lien entre les partenaires de l'école



# Charte du Mieux Vivre Ensemble

Cette charte explique les règles du Mieux Vivre Ensemble.  
Elle doit être appliquée par tous.  
Dans chaque structure un règlement existe et complète cette charte

## Article 1: Le respect

### 1 - Autrui

- Accueillir dans de bonnes conditions
- Respecter les personnes sans discrimination
- Respecter verbalement les autres
- Respecter physiquement les autres
- Respecter les horaires

### 2 - Les biens communs

- Respecter le matériel
- Respecter l'environnement
- Respecter les locaux

### 3 - Respect des règlements de chaque structure

## Article 2 : La bienveillance

- Être attentif aux autres
- Prendre soin de soi
- Avoir un regard positif sur ce qui nous entoure

## Article 3 : La confiance

- Faire confiance
- Avoir confiance dans le savoir-être et le savoir-faire de chacun

## Article 4: La cohérence

- Avoir un discours commun
- Agir dans le même sens dans l'intérêt de tous

## Article 5 : Les échanges et les coopérations

- Connaître la vie de la structure (Actions, projets, problèmes)
- Pouvoir exprimer ses opinions
- Être écouté
- Demander de l'aide pour un enfant en difficulté
- S'intéresser au travail et au comportement des enfants.
- Participer aux rencontres auxquelles on est convié
- Ecouter, participer et d'apprendre

**Signatures :**

**Christian BRAUX**  
Conseiller Départemental  
Maire de ST CYR EN VAL



**Nadia THOREZ**  
Adjointe au maire



**Stéphanie MIGUET**  
Service petite enfance



**Madame PLANE**  
Association des parents d'élèves



**Madame PARDESSUS**  
Parentalité



**Madame ORTUNO**  
Ecole maternelle



**Madame PERIGON**  
Ecole élémentaire



**Franck BOULAY**  
Service enfance jeunesse

